

**3xNon**

**aux nouveaux impôts  
sur les carburants,  
le mazout, le gaz  
et l'électricité**

**Des impôts socialement injustes:  
tout le monde paie, une minorité encaisse!**

**«Comité contre des impôts supplémentaires et injustes»**

Case postale 3085 1211 Genève 3 [www.impotsenergie-non.ch](http://www.impotsenergie-non.ch)

**3x  
Non**

# Trois projets d'impôts coûteux et injustes !

Le 24 septembre prochain, nous nous prononcerons sur trois projets d'impôts fédéraux sur l'énergie: l'initiative solaire, la taxe d'encouragement et la norme de base. Trois projets coûteux et injustes, qui soutireront chaque année environ 4 milliards de francs d'impôts supplémentaires à la population et aux entreprises. Une seule réponse s'impose: trois fois non!

## L'initiative solaire

L'initiative solaire veut taxer la consommation des énergies non renouvelables (essence et diesel, mazout, gaz, électricité d'origine thermique) sur une durée de 25 ans. La taxe devrait être portée de 0,1 à 0,5 centime par kWh en l'espace de cinq ans. Elle alimentera un flot de subventions estimé à 880 millions de francs, qui sera affecté pour moitié au développement de l'énergie solaire et pour moitié à l'encouragement de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

## La taxe d'encouragement

La taxe d'encouragement tient lieu de contre-projet à l'initiative solaire. Elle prélèvera pendant 15 ans 0,3 centime par kWh sur les mêmes énergies que ci-dessus. Les quelque 450 millions de francs qu'elle rapportera annuellement devraient être utilisés pour subventionner l'énergie solaire, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la conservation des centrales hydrauliques.

## La norme de base

La «norme de base» est un article constitutionnel destiné à remplacer progressivement la taxe d'encouragement. Ce projet introduit également, mais à titre définitif, une taxe de 2 centimes/kWh sur les carburants, le mazout, le gaz et l'électricité d'origine thermique. Son produit, estimé à 3 milliards de francs, sera utilisé pour réduire les charges salariales annexes (cotisations sociales).

Chauffage  
jusqu'à

**50%**  
plus cher

Electricité  
plus chère

Gaz jusqu'à

**40%**  
plus cher

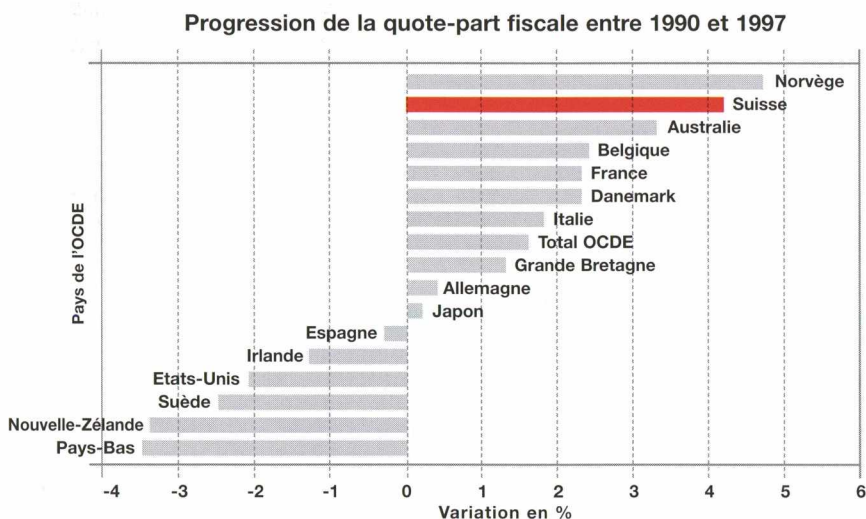
Essence  
**20 ct.**  
plus chère

**3** ✖  
**Non**

# Non à des impôts supplémentaires

## Impôts et prélèvements étatiques ont massivement augmenté

- A cause des impôts, taxes et autres prélèvements, le revenu net des ménages a baissé de 10% depuis 1990.
- La quote-part fiscale dépasse déjà 35% en Suisse.
- Les Suisses travaillent quatre mois par année pour payer leurs taxes et impôts.
- Entre 1990 et 1998, c'est en Suisse que le poids de la fiscalité a augmenté le plus en comparaison internationale, passant de 30,9% à 35,1%.



Source: Département fédéral des finances

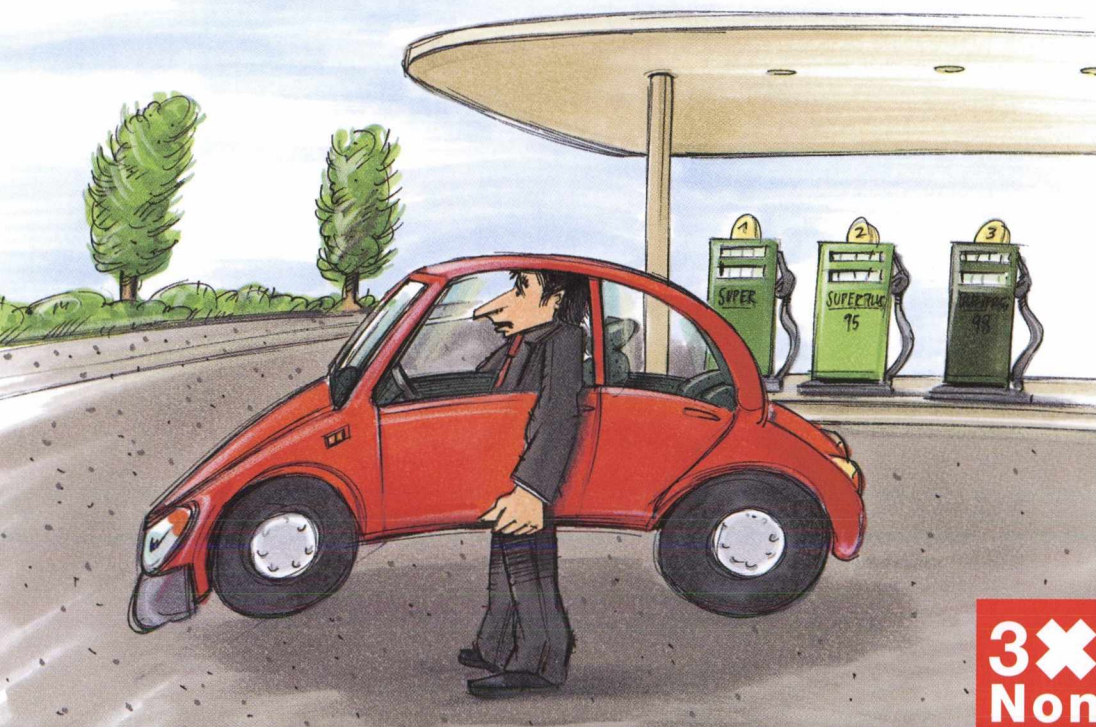
## Déjà chère, la Suisse le deviendra encore plus

- La norme de base augmentera le prix du litre d'essence et de diesel de 20 centimes.
- Le mazout et le gaz coûteront jusqu'à 50% de plus.
- Les charges de chauffage et d'eau chaude prendront l'ascenseur.
- De manière générale, le coût de la vie augmentera encore.

# Tout coûtera davantage

## Les produits pétroliers et l'électricité sont déjà lourdement taxés

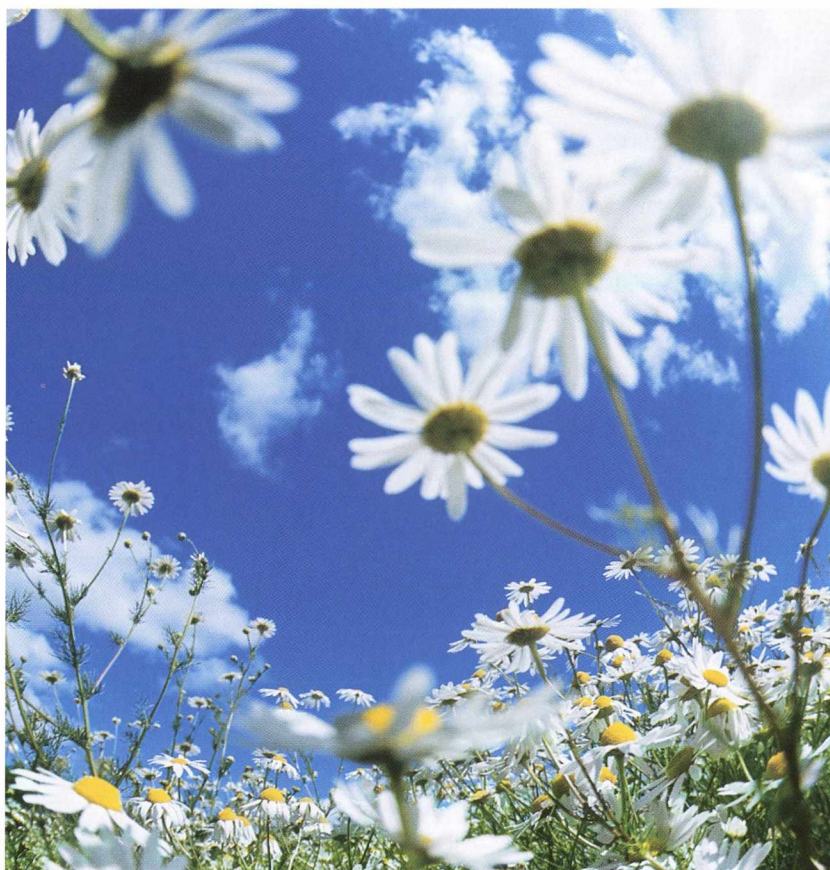
- L'essence, le diesel et l'huile de chauffage sont déjà soumis à de lourdes redevances: TVA, taxe sur les huiles minérales, surtaxe sur les huiles minérales et droits d'entrée. La ponction opérée par le fisc et la douane sur un litre d'essence dépasse actuellement 82 centimes (sur un litre de diesel: 85 centimes).
- En 1999, les prélèvements sur l'énergie ont rapporté à la Confédération environ 5,6 milliards de francs, soit 10% de la totalité de ses recettes.
- En Suisse, l'électricité est beaucoup trop chère par rapport à l'étranger. C'est un handicap pour l'économie helvétique aux prises avec la concurrence mondiale. L'ouverture du marché de l'électricité se traduira par une baisse des prix de l'électricité dans notre pays. Mais ce gain de compétitivité serait réduit à néant par les nouveaux impôts sur l'énergie.



# Protection de l'environnement: Suisse bien placée

En comparaison internationale, la Suisse est fort bien placée en ce qui concerne la politique énergétique et environnementale. Même si notre petit pays ne contribue que pour une part infime aux rejets planétaires de gaz carbonique responsables du réchauffement climatique, il est à l'avant-garde de la lutte contre le CO<sub>2</sub>. Ses émissions sont d'ailleurs stationnaires depuis le début des années nonante.

Grâce à la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>, la Suisse entend encore réduire ses émissions de 10%. Tel est le type de politique efficace que la Suisse doit continuer de pratiquer. Elle n'a aucune raison de faire cavalier seul en prenant des mesures fiscales qui pénalisent les ménages suisses et affaibliront la compétitivité internationale de ses entreprises.



## Population et entreprises font déjà beaucoup

- Les ménages font beaucoup pour protéger notre environnement. La collecte et le tri des déchets sont devenus une pratique courante. De plus, les consommateurs helvétiques se montrent très enclins à passer aux produits écologiques dès qu'ils sont parvenus à maturité commerciale. La rapide adoption du catalyseur sur les véhicules à moteur est un bon exemple de cet esprit d'ouverture.
- Les entreprises ne sont pas en reste. Malgré l'augmentation de la production et de la productivité, la consommation d'énergie de l'industrie s'est stabilisée au cours de ces huit dernières années. De nombreuses entreprises s'imposent spontanément un management environnemental exigeant, avec certification ISO 14'001. Elles participent également à des projets comme «Energie 2000». Il est d'ailleurs dans leur intérêt de réduire ainsi leurs frais de production.

## Notre politique environnementale a fait ses preuves

Les efforts déployés jusqu'ici par la Confédération pour la protection de l'air ont été couronnés de succès. Il s'agit notamment de:

- la réduction des émissions de quelque 150 substances nocives
- la fixation de valeurs-limites rigoureuses pour les gaz d'échappement des voitures
- la réduction des vitesses maximales sur les routes
- la loi sur l'énergie et le programme Energie 2000
- l'encouragement de méthodes écologiques dans l'agriculture
- la loi sur le CO<sub>2</sub>, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2000
- l'encouragement des transports publics.

La Suisse a ainsi réalisé beaucoup de choses en mettant en place des systèmes d'incitation judicieux, qui encouragent l'initiative individuelle. Nous pouvons à juste titre être fiers de ces réalisations. Fort de cette politique, notre pays a jusqu'ici refusé des impôts «punitifs» comme ceux qui nous sont proposés aujourd'hui. Il n'y a donc aucune raison de se lancer dans une voie qui produirait un effet contraire sur l'attitude positive des Suisses en matière de protection de l'environnement.

# Protéger l'environnement, mais pas à coup de subventions

- L'initiative solaire et la taxe d'encouragement mettront en place un nouveau régime de subventions.
- La politique agricole d'hier nous a pourtant appris que le subventionnement généralisé d'une branche économique n'est pas une bonne solution.
- Les produits novateurs s'imposent d'eux-mêmes sur le marché, sans subventions.
- Les redistributions en forme de subventions sont dangereuses. Elles occasionnent des distorsions du marché. De surcroît, une partie non négligeable du produit des taxes est absorbée par la machinerie bureaucratique.
- Il est facile d'instituer des subventions, difficile de les supprimer. Lorsque des entreprises commencent à dépendre des subventions de l'Etat, elles sont le plus souvent incapables de se remettre à marcher toutes seules.
- Enfin, le risque est grand de voir d'autres exigences du même ordre se multiplier. A chaque fois, leurs auteurs nous font le coup «du prix de la tasse de café», soi-disant pour une cause éminemment utile. Ces tasses de café additionnées finissent par alourdir la charge fiscale jusqu'à l'insupportable.





# Les impôts sur l'énergie ne créent pas de nouveaux emplois

Contrairement à ce que prétendent leurs adeptes, les impôts sur l'énergie ne créeront pas de nouveaux emplois. Au contraire, ils mettront des emplois en danger en raison du système de redistribution qui leur est lié; l'emploi sera spécialement menacé dans les régions qui comptent une forte proportion de personnes actives occupées dans des entreprises utilisant beaucoup d'énergie.

Les résultats d'une étude d'Ecoplan (effectuée pour le compte de l'Office fédéral de l'énergie), montrent que les impôts sur l'énergie ne rapporteraient en aucune façon le «double dividende» dont parlent leurs initiateurs. Si le projet de réforme fiscale écologique (norme de base) voyait le jour, il faudrait même s'attendre à un recul économique, car les effets négatifs de cette taxe l'emporteraient sur ses effets positifs. Ni la norme de base ni la taxe d'encouragement ne font une politique de l'emploi efficace. Le «double dividende» est une légende.

# Tous paient, une minorité encaisse!

Qui devra payer ces nouveaux impôts? Chaque consommateur d'énergie, c'est-à-dire tout le monde. Mais si nous passerons tous à la caisse, nous ne serons pas touchés de la même manière. Les impôts frapperont plus durement les familles et les personnes élevant seules leurs enfants, les classes moyennes, les bas revenus, les rentiers, les habitants des régions périphériques et les montagnards.

## Familles défavorisées, gros revenus avantagés

- Le monde politique ne parle aujourd'hui que de soulager fiscalement les familles. Les impôts sur l'énergie vont dans un sens diamétralement opposé.
- La vie deviendra plus chère; les prix du chauffage, de l'eau chaude et du gaz augmenteront de près de 50%, le litre d'essence coûtera 20 centimes de plus.
- Une famille de plusieurs personnes a des besoins énergétiques supérieurs à ceux d'une personne seule. Elle devra donc payer en conséquence. Si elle vit sur un salaire moyen, elle n'obtiendra en retour qu'une fraction de ce qu'elle a versé en taxes.
- A l'inverse, si elle dispose d'un revenu confortable, sa charge fiscale diminuera!
- Conclusion: le système de restitution par les cotisations sociales désavantage les revenus modestes. A l'évidence, ces nouveaux impôts sur l'énergie sont socialement injustes.

## Retraités pénalisés

- Les retraités qui ne perçoivent plus de salaire n'obtiendront pas la moindre compensation sur les cotisations sociales. Il ne leur restera qu'à payer de tous côtés: en tant que consommateurs, locataires, propriétaires immobiliers, automobilistes, etc.
- Les impôts sur l'énergie n'assureront pas l'avenir de l'AVS. Ils ne feront que modifier son mode de financement sans pour autant améliorer ses recettes. Au contraire: plus la consommation d'énergie baissera et moins l'AVS encaissera.

## Régions périphériques et de montagne désavantagées

- Les habitants des régions de montagne seraient particulièrement touchés par les nouveaux impôts. Ils doivent souvent effectuer de longs trajets en voiture jusqu'à leur lieu de travail. Ils doivent aussi se chauffer plus longtemps et plus intensément que les habitants du Plateau et des villes.
- Le tourisme, lui aussi, souffrirait. Cet important secteur économique est particulièrement sensible aux moindres variations de prix. La clientèle se ferait plus rare, d'où un risque certain pour l'emploi dans des régions entières.
- Les régions frontalières verraient leur horizon s'assombrir. La hausse du prix de l'essence dissuaderait de nombreux frontaliers de venir en Suisse faire le plein et toutes sortes d'achats annexes. Les stations-service, le commerce de détail et l'hôtellerie s'en ressentiraient tout spécialement.



# Des impôts socialement injustes

La compensation par le biais des cotisations obligatoires crée de profondes inégalités sociales; elle correspond à une redistribution allant du bas vers le haut.

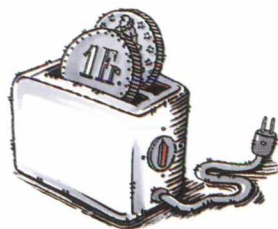
## Familles, classes moyennes et bas revenus très nettement désavantagés

Les impôts sur l'énergie créent de nouvelles inégalités économiques et sociales parce qu'ils pèsent davantage sur les petits salaires que sur les hauts revenus. Le remboursement par les cotisations sociales donne lieu à des injustices flagrantes, dont feront principalement les frais les classes moyennes, les bas revenus et les familles monoparentales. Quant à ceux qui n'ont pas d'activité lucrative, ils ne recevront pas un centime au titre de la rétrocession.

Base: logement de 90m<sup>2</sup>, voiture moyenne (15000 km/année)

	Revenu brut: 40'000.- francs	Revenu brut: 80'000.- francs	Revenu brut: 200'000.- francs
Impôts supplémentaires dus à la norme de base	Electricité: 44,40 francs Chauffage: 216.- francs Essence: 243.- francs <b>Total: 503,40 francs</b>		
Compensation*	0,5% de 40'000 = 200 francs	0,5% de 80'000 = 400 francs	0,5% de 200'000 1'000 francs
Solde à disposition du ménage	Moins 303,40 francs	Moins 103,40 francs	Plus 496,60 francs

\* Les cotisations salariales obligatoires seraient réduites de 1%, dont la moitié (0,5%) reviendrait aux salariés



eau chaude  
plus chère

électricité  
plus chère

Chauffage  
jusqu'à  
**50%**  
plus cher

essence  
20 ct. plus  
chère

Gaz jusqu'à  
**40%**  
plus cher

# Dix bonnes raisons de refuser les nouveaux impôts sur les carburants, le mazout, le gaz et l'électricité

## **La fiscalité a massivement augmenté**

La charge fiscale des Suisses a augmenté de 29% depuis 1990. C'est la plus forte progression enregistrée en comparaison internationale. Ça suffit!

## **Pas de charge fiscale supplémentaire**

Les nouveaux impôts sur l'énergie diminueront encore les revenus des ménages. L'électricité coûtera plus cher, l'essence augmentera de 20 centimes, le gaz jusqu'à 40% et le prix de l'huile de chauffage jusqu'à 50%.

## **Des impôts injustes**

Les nouveaux impôts sur l'énergie frapperont davantage les régions de montagne et les régions périphériques, défavoriseront les familles, pénaliseront lourdement les ménages à faible revenu et nuiront à la bonne marche de nos entreprises.

## **Pas de nouvelles subventions**

Les expériences faites dans le passé nous ont appris que le subventionnement généralisé d'une branche économique n'est pas une solution. Les interventions de l'Etat dans les mécanismes du marché sont coûteuses et inadéquates.

## **Les impôts sur l'énergie mettent l'emploi en danger**

Le «double dividende» est une illusion. Les nouveaux impôts sur l'énergie ne créeront pas de nouveaux emplois. Au contraire, ils en feront disparaître.

## **Le petit doigt, puis toute la main**

L'administration fédérale prépare déjà d'autres projets d'impôts énergétiques. Nous n'en resterons certainement pas aux deux centimes par kilowatt-heure. Donner le petit doigt aujourd'hui, c'est risquer de se faire prendre toute la main demain.

## **Protéger l'environnement, mais pas au moyen de nouveaux impôts**

Nous devons protéger notre environnement, mais pas avec de nouveaux impôts. Les nouveaux impôts sur l'énergie ne visent qu'à augmenter les recettes de l'Etat sans protéger l'environnement de manière ciblée.

## **Protéger l'environnement, mais pas à coup de subventions**

Il y a suffisamment d'investisseurs qui voudront gagner de l'argent en misant sur des techniques d'avenir. Il appartient au consommateur de déterminer si une technologie est efficace et présente, pour lui, un réel intérêt économique.

## **La bonne approche: loi sur le CO<sub>2</sub>**

Les milieux de l'économie se soucient de l'environnement et du climat. C'est pourquoi ils ont soutenu la loi sur le CO<sub>2</sub>. Ce texte pénalise ceux qui portent effectivement atteinte à l'environnement et récompense ceux dont le comportement lui est favorable. Telle est la bonne approche.

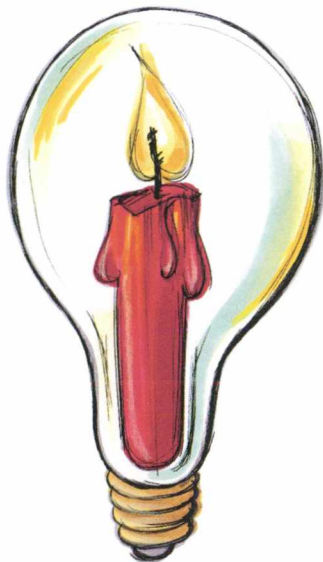
## **Beaucoup a déjà été fait**

Ces dix dernières années, l'industrie et l'économie suisses ont beaucoup fait pour la protection de l'environnement. La consommation d'énergie de l'industrie est demeurée stable malgré l'augmentation de la production. De nombreuses entreprises participent volontairement au programme Energie 2000, appliquent la norme ISO 14001 ou pratiquent un système de management environnemental.

# En bref...

Le coût des trois projets d'impôts sur les carburants, le mazout, le gaz et l'électricité d'origine thermique est énorme: la population et l'économie devraient verser à l'Etat – en plus de leurs actuels impôts, taxes et autres redevances – près de 4 milliards de francs supplémentaires par année. La

Confédération promet certes de rétrocéder la plus grande partie de cette somme. Mais tel qu'il est prévu, l'exercice de redistribution se soldera par des inégalités criantes.



Les trois projets d'impôts sur l'énergie mettront en place un nouveau moulin à subventions, sans oublier le pesant appareil bureaucratique de redistribution qui va avec. Ils menacent d'affaiblir sérieusement la reprise conjoncturelle. Loin de créer des emplois, ces nouveaux impôts mettront en danger les emplois actuels.

Il va sans dire que nous devons protéger notre environnement. Mais pas au moyen des impôts. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2000, nous

avons la loi sur le CO<sub>2</sub>, qui apporte une contribution à la protection du climat, ciblée sur les émissions nocives. Il est injuste de pénaliser par des nouveaux impôts sur l'énergie la population et nos entreprises, qui font déjà un gros effort en faveur de l'environnement. Il est surtout déloyal d'instituer de nouveaux impôts sous couvert de protection de l'environnement.